

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Talents
Alpains
Avenir*

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N° 90 - du 28 novembre 2025



LES ENTRETIENS DE LA SEMAINE

Sarah Sauneron

Directrice générale adjointe de la santé

« Vaccination HPV et ACWY au collège : une campagne qui change la donne »

La campagne de vaccination contre les infections par le papillomavirus humain dans les collèges inclut désormais le vaccin contre les méningocoques ACWY. Dans un entretien exclusif, Sarah Sauneron détaille les grands axes de cette stratégie élargie et expose clairement ses ambitions : protéger les adolescents contre des maladies évitables, réduire les inégalités territoriales et sociales de santé, et promouvoir une culture préventive solide et durable.

Quel regard portez-vous sur la campagne vaccinale menée dans les collèges publics et privés volontaires, ainsi que dans les établissements médico-sociaux accueillant des jeunes de 11 à 14 ans en situation de handicap ?

Cette campagne est pour moi et pour la Direction générale de la Santé dans son ensemble un motif de grande fierté. C'est une politique de santé publique concrète que nous menons, main dans la main, avec la direction générale de l'enseignement scolaire, les agences régionales de

santé et les rectorats, au plus près des populations. Après la première année de campagne de vaccination au collège, nous avons étendu ce dispositif aux établissements accueillant des jeunes de 11 à 14 ans en situation de handicap. Là encore, les ARS jouent un rôle majeur en lien avec l'ensemble des structures médico-sociales de leurs territoires. On parle souvent de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Avec cette campagne de vaccination, nous sommes pleinement au cœur de cette ambition. L'objectif reste qu'aucun territoire, aucun établissement et aucun enfant ne soit laissé de côté. Ici, nous allons plus loin que de « l'aller vers » : nous « faisons avec ». Avec les enfants, avec les parents, et avec l'ensemble des acteurs mobilisés. Amplifier les politiques de prévention en santé est une nécessité sur le moyen et sur le long terme pour protéger durablement les populations, et ici les jeunes générations.

La couverture vaccinale contre les HPV progresse, mais reste insuffisante pour atteindre le seuil de 80 %. Comment comptez-vous accélérer cette dynamique ?

Le seuil de 80 % à atteindre d'ici 2030 est inscrit dans notre stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030. En matière de prévention, nous devons faire preuve d'une ambition forte et pleinement assumée : n'oublions pas que nous pouvons éradiquer le cancer du col de l'utérus en alliant vaccination contre les HPV et dépistage par prélèvement cervico-utérin. D'ailleurs, les couvertures vaccinales progressent, portées à la fois par les campagnes de vaccination menées dans les collèges depuis 2022 et par les vaccinations réalisées en ville par les professionnels de santé. Nous constatons de très bons résultats chez les collégiens de 12 ans concernés par la campagne, mais aussi une amélioration plus large parmi l'ensemble des adolescents de 11 à 14 ans ciblés par les recommandations. A titre d'exemple, la couverture vaccinale pour au moins une dose chez les garçons de 15 ans (nés en 2009) est estimée à 36,9 % en 2024, soit un quasi-triplement en comparaison à celles observée chez les garçons du même âge en 2022 (12,8 % pour les adolescents nés en 2007). Chez les filles de 15 ans, on approche dorénavant les 60 %, soit 10 points de plus en deux ans. La rentrée 2025-2026 marque le lancement de la troisième édition de cette campagne. Nous pouvons aujourd'hui affirmer que la dynamique engagée est particulièrement encourageante.

La vaccination au collège inclut, cette année, le vaccin contre les méningocoques ACWY. Quelles sont les raisons qui ont motivé cette décision ?

Les infections invasives à méningocoque (méningites) sont des infections graves pouvant laisser de lourdes séquelles (surdit , retard mental, amputation d'un membre...) et sont parfois mortelles. Elles touchent particulièrement les adolescents et les jeunes adultes. Chaque ann e en France, entre 500 et 600 cas d'infection et 60 d c s (soit 10 % des cas) sont recens s. Elles sont en recrudescence depuis plusieurs ann es. Cette forte hausse a amen  les autorit s   r viser la strat gie de vaccination contre les m ningocoques en 2024, en insistant notamment sur la vaccination des adolescents contre les m ningocoques ACWY. La vaccination contre ces infections  tait d j  propos e,   titre de rattrapage, au coll ge dans certaines r gions. A la lumi re des derni res recommandations, nous l'avons  tendue sur tout le territoire afin de la rendre accessible gratuitement   tous les coll giens.

« La d clinaison locale de la politique vaccinale nationale repose essentiellement sur les agences r gionales de sant  »

Les agences régionales de santé et les rectorats contribuent activement au déploiement de cette campagne dans les territoires. En quoi cet engagement est-il crucial et quels bénéfices concrets en attendez-vous ?

Aujourd'hui, la déclinaison locale de la politique vaccinale nationale repose essentiellement sur les agences régionales de santé. Si nous avons choisi de leur accorder une large autonomie dans l'organisation de cette campagne, c'est précisément parce que chaque agence régionale de santé connaît finement les réalités de son territoire. Leur expertise, leurs initiatives et leurs retours de terrain ont, depuis trois ans, largement contribué à enrichir et affiner l'organisation de la campagne nationale. L'Education nationale et les rectorats jouent également un rôle déterminant dans le dispositif, en particulier en sensibilisant les élèves à la vaccination grâce à des séances dédiées à la prévention et la promotion de la vaccination durant le temps scolaire. Ils apportent par ailleurs un soutien organisationnel et logistique important aux équipes médicales. Je salue leur engagement et les en remercie chaleureusement. C'était une mission nouvelle pour eux, et ils ont su se mobiliser, s'adapter et pleinement s'emparer de ce nouveau rendez-vous annuel que constitue la vaccination au sein des collèges. Je salue également l'engagement de l'ensemble des professionnels du soin, qui se sont fortement impliqués dans cette campagne. Cette synergie entre acteurs locaux de la santé et de l'Education nationale constitue l'une des clés du succès de ces campagnes. A l'heure où l'hésitation vaccinale peut progresser, il faut sensibiliser les enfants dès le cadre scolaire, à un outil de prévention essentiel. A cet âge, l'expérience laisse une empreinte durable ; elle participe ainsi à installer une culture de prévention et de confiance dans la vaccination.



LES ENTRETIENS DE LA SEMAINE

Christelle Leite

Coordinatrice du centre de vaccination
du Loiret

« La participation des libéraux est un atout majeur pour la campagne menée dans les collèges »

Dans le Loiret, la vaccination sort des cabinets pour entrer dans les collèges. Dans le cadre de la campagne nationale menée auprès des élèves de quatrième et cinquième, ce dispositif inédit permet de combler les lacunes vaccinales, renforcer la prévention et inscrire la santé dans le quotidien scolaire... tout en réduisant les inégalités territoriales. Explications.

Le Loiret a mis en place une organisation particulière cette année, avec un passage annuel en quatrième et cinquième. Quels enseignements tirez-vous de ce modèle, et comment s'articule-t-il avec les objectifs nationaux ?

Notre dispositif repose sur une ambition claire : améliorer la couverture vaccinale des adolescents, en ciblant particulièrement les élèves de quatrième et de cinquième, dont les carnets vaccinaux sont souvent incomplets. En intervenant directement dans les établissements scolaires, les équipes peuvent identifier rapidement les besoins de rattrapage et faire le nécessaire. La campagne nationale inclut la vaccination contre les infections par le papillomavirus humain et les méningites ACWY, mais nous proposons également les rappels manquants, notamment le DTCP dès onze ans. Le modèle repose sur des passages annuels dans les collèges, ce qui permet une organisation fluide, une meilleure planification avec les établissements et une communication renforcée auprès des familles, dont l'adhésion reste essentielle. Cette approche favorise une vision globale de l'état vaccinal des adolescents et facilite le suivi d'une année sur l'autre. Elle s'inscrit dans les priorités nationales pour améliorer la couverture vaccinale, multiplier les opportunités de rattrapage et réduire les inégalités territoriales. Depuis l'année dernière, la campagne inclut les élèves de quatrième, avec une deuxième dose HPV et la méningite lors du second passage annuel. Ce dispositif innovant contribue à intégrer la vaccination dans le parcours santé des jeunes, mais aussi à harmoniser les pratiques à l'échelle régionale.

La participation des professionnels libéraux reste un enjeu. Comment travaillez-vous avec eux ? Un appel au volontariat doit-il être lancé ?

La participation des professionnels de santé libéraux est un atout majeur pour la campagne vaccinale menée dans les collèges. Leur présence lors des interventions et des actions de prévention renforce le suivi des adolescents et crée un lien précieux avec les équipes. En cas d'absence ou de refus le jour prévu, les familles peuvent être orientées vers le centre de vaccination ou vers des professionnels habilités – médecins, pharmaciens, infirmiers – afin de ne pas perdre l'opportunité de mise à jour du calendrier vaccinal. Un appel au volontariat est lancé pour soutenir ces opérations. Les professionnels qui s'engagent bénéficient d'une rémunération spécifique par la CPAM et, depuis cette année, d'un forfait mobilité mis en place par l'ARS pour faciliter leur déplacement. Ce soutien financier valorise leur rôle dans la couverture vaccinale et l'accompagnement pédagogique. Les objectifs sont clairement affichés : améliorer la couverture vaccinale contre les papillomavirus humains et les méningocoques ACWY, tout en rattrapant les autres vaccins inscrits au calendrier. Les professionnels intéressés peuvent se rapprocher du centre de vaccination pour participer à cette démarche, essentielle pour réduire les inégalités et garantir la santé des jeunes.

Comment articuler la coordination entre les établissements scolaires et les professionnels de santé pour garantir une couverture homogène entre les départements, notamment ceux où la mobilisation des effecteurs de la vaccination reste difficile ?

Dans le Centre-Val de Loire, la campagne vaccinale repose sur une organisation coordonnée entre l'agence régionale de santé, les conseillères du rectorat, les infirmières scolaires et les équipes de vaccination. L'ARS fournit les recommandations et le fil conducteur, tandis que les infirmières scolaires transmettent la liste des élèves de quatrième et cinquième et collectent les autorisations parentales, via papier ou PRONOTE. Une fois ces autorisations enregistrées, les équipes planifient les dates d'intervention en lien avec les établissements et les professionnels libéraux. L'action couvre l'ensemble du territoire, notamment les secteurs du Génois, du Montargois et la région de Pithiviers. Tout au long de la campagne, une communication étroite entre tous les acteurs est essentielle pour garantir une organisation fluide et permettre à chaque élève d'être vacciné dans les meilleures conditions. Cette coordination est cruciale dans les zones sous-dotées, où la mobilisation des professionnels de ville est plus complexe. Un appel au volontariat est donc lancé pour renforcer les équipes et assurer la réussite de la campagne. Ce dispositif exige une collaboration efficace et une communication renforcée pour atteindre notre objectif suprême : améliorer la couverture vaccinale des adolescents et réduire les inégalités territoriales.

« Les professionnels qui s'engagent bénéficient d'une rémunération spécifique par la CPAM et, depuis cette année, d'un forfait mobilité mis en place par l'ARS pour faciliter leur déplacement. »

DTPC, ROR, hépatite B... Le rattrapage éventuel de certains vaccins, actuellement proposé dans la région Centre-Val de Loire, doit-il être généralisé dans la France entière ?

Cette approche élargie mérite réflexion, car elle présente de nombreux bénéfices en matière de santé publique. Elle permet notamment que chaque adolescent puisse être vacciné plus largement et plus équitablement. Notre intervention dans les collèges facilite l'accès à la vaccination, notamment dans les zones sous-dotées, et permet aussi de sensibiliser les familles sur un sujet sensible. Les équipes vérifient les carnets, réalisent les mises à jour autorisées et, en cas de refus ou d'absence, transmettent des recommandations aux parents pour compléter la couverture vaccinale. Cette méthode favorise une communication transparente sur les bénéfices et les risques qui peut avoir une incidence positive sur la défiance vaccinale. Ce modèle, qui associe prévention, information et rattrapage, illustre l'importance d'intégrer la vaccination dans le parcours santé des jeunes. Sa généralisation à l'échelle nationale renforcerait la couverture vaccinale et réduirait les inégalités territoriales. Ce serait une stratégie gagnante pour la santé des adolescents.

Pour en savoir plus : [Campagne de vaccination contre les papillomavirus \(HPV\) et les infections invasives à méningocoques ACWY pour les collégiens](#) | [Agence régionale de santé Centre-Val de Loire](#)

Vaccination dans les collèges : un bilan (très) encourageant

Selon Santé publique France, la deuxième campagne de vaccination contre les infections par le

papillomavirus humain dans les classes de cinquième a permis une hausse de quinze points de la couverture vaccinale des enfants nés en 2012. En tenant compte des vaccinations en ville et au collège, elle atteint 54 % pour au moins une dose chez les filles et 43 % chez les garçons, avec une progression respective de 16 et 14 points. Pour deux doses, elle atteint 35 % chez les filles (+16 points) et 27 % chez les garçons (+ 13 points). Précision importante : 116 541 vaccinations ont été réalisées dans les collèges et dans les établissements médico-sociaux, soit 13 % du total. Le bilan de cette campagne 2024-2025 doit cependant être nuancé. Malgré les bons résultats obtenus, certaines disparités régionales subsistent, notamment dans les DROM, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Corse et en Ile-de-France, qui affichent les taux de couverture les moins élevés. Le Centre-Val de Loire se situe dans la moyenne haute, mais loin derrière la Bretagne, qui est la région la plus performante.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Sarah Sauneron, directrice générale adjointe de la santé

Christelle Leite, coordinatrice du centre de vaccination du Loiret

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Autisme sévère et emploi : l'exemple inspirant d'Andros

Construire la démographie de demain : un travail en cours, avec et pour les acteurs de la démocratie sanitaire

Dans l'Indre, les professionnels s'organisent pour faire face à la disparition de leur confrère

Mobilisation dans toute la région contre les violences faites aux femmes

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

15 %

C'est la proportion des vaccinations réalisées contre les infections au papillomavirus humain dans les collègues

LA MÉTÉO SANITAIRE

Passage en pré-épidémie pour la bronchiolite pour les moins de 2 ans pour la région CVL – les régions limitrophes entrent en phase épidémique

EN BREF

1^{er} décembre : s'informer, se protéger et agir contre le VIH

Campagne grippe bronchiolite : La couverture insuffisante

L'ARS s'engage dans la prévention des troubles musculo-squelettiques en ESMS

EN PRATIQUE

Calendrier vaccinal : focus sur le zona

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Conférence sur la santé mentale des jeunes à Tours

Prévention et dépistage du VIH et des hépatites B et C à Orléans

Présentation de CAPSule santé mentale

Webinaire « Bouger pour aller bien »

Journée régionale infirmière sur le bon usage des antibiotiques

Vœux de la DG ARS le 12 janvier 2026 à Orléans

ON SE FORME

Aider les femmes victimes de violences conjugales à prendre un nouveau départ

LE COIN RH

Thierry Bourget, 56 ans, directeur du CH Jean Pagès de Luynes (37)

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Autisme sévère et emploi : l'exemple inspirant d'Andros

Dans l'Indre, les professionnels s'organisent pour faire face à la disparition de leur confrère



« Depuis 2014, nous avons permis à 11 personnes autistes sévères, jusqu'alors considérées comme inemployables, de trouver un emploi en milieu ordinaire, avec un vrai contrat de travail », explique Jean-François Dufresne, ancien directeur général du groupe Andros et père de Luc, autiste non verbal avec déficience intellectuelle. Ces 11 salariés occupent un poste d'ouvrier dans l'usine Andros d'Auneau (28) à mi-temps : *« Les après-midis sont consacrés à l'apprentissage de l'autonomie nécessaire pour aller travailler, se préparer un repas, s'occuper de son logement... »* Huit d'entre eux sont en effet hébergés dans la Maison du Parc, un lieu de vie conçu et pensé pour eux à proximité de l'usine. *« C'est toute la difficulté de ce projet qui englobe travail, logement et accompagnement médico-social : il ne rentre dans aucune case des financements disponibles »,* explique Jean-François Dufresne qui s'est battu pour pérenniser ce projet et son financement grâce à la création d'un nouveau dispositif : *« L'ARS a pris le risque de sortir du cadre strict du SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, destiné aux personnes vivant à domicile) pour nous accompagner, apprécie Jean-François Dufresne. Elle nous a ensuite soutenus pour obtenir sa pérennisation. »*

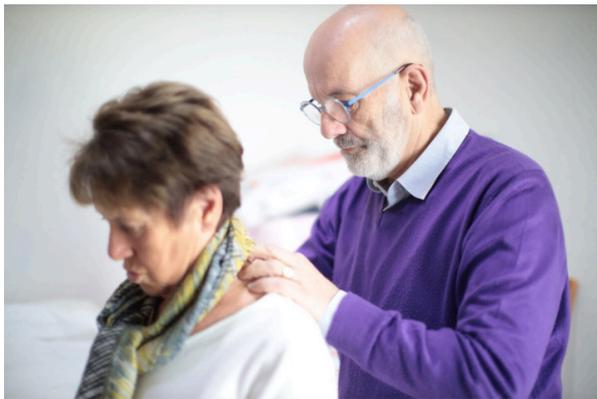
Cette expérience réussie a montré que l'inclusion en milieu ordinaire des personnes autistes les plus éloignées de l'emploi est non seulement possible, mais aussi bénéfique pour tous : les personnes autistes qui font la preuve de compétences jusqu'alors ignorées, les collectifs de travail et la collectivité : l'accompagnement repose sur huit professionnels du médico-social alors qu'il en faudrait deux ou trois fois plus en institution.



« Il y a 15 ans, nous étions cinq médecins généralistes dans le canton de Valençay (36). Je suis maintenant toute seule et je partirai à la retraite dans deux ans », explique Dr Sylvaine Le Liboux, ex-épouse et associée de Dr Daniel Desdouits, décédé brusquement à l'âge de 62 ans le mois dernier. *« Sa mort a été un vrai traumatisme pour les soignants et pour ses 2 000 patients, qui se retrouvent orphelins de leur médecin de famille »,* poursuit le Dr Sylvaine Le Liboux. Il a donc fallu s'organiser pour assurer la continuité des soins de ces 2 000 patients : *« La CPTS Boischaud Nord a demandé à la CPAM et à la MSA d'établir une cartographie du lieu de résidence des patients du Dr Desdouits »* explique Chloé Lagorceix, coordinatrice de cette Communauté de professionnels territoriale de santé. *« Les médecins généraliste de la CPTS se sont ensuite réunis en visioconférence : ils ont accepté de recevoir, dans la mesure du possible, les patients du Dr Desdouits résidant dans leur commune. De plus, les pharmaciens et infirmiers sont invités à orienter les patients concernés vers le praticien le plus proche de leur lieu de résidence. Enfin, les médecins et infirmiers peuvent optimiser leur coordination en utilisant davantage l'outil de liaison Globule. »* La situation risque néanmoins d'être difficile, *« notamment pour les patients peu mobiles, car le Dr Desdouits assurant beaucoup de visites à domicile, observe Dr Nicolas Momiron, pharmacien à Valençay. Malgré la mobilisation de tous les médecins, il leur sera difficile de prendre en charge les 2 000 patients du Dr Desdouits. En tant que pharmaciens, nous avons la possibilité de renouveler les ordonnances trois fois de plus que la durée initialement prévue. Mais*

« L'adaptation au poste de travail a été assez simple, ajoute Jean-François Dufresne : il a suffi de passer d'un management oral à un management visuel, où toutes les tâches sont décomposées et représentées sous la forme d'un schéma qui se révèle aussi utile aux autres salariés. »

Construire la démographie de demain : un travail en cours, avec et pour les acteurs de la démocratie sanitaire



La démographie des professionnels de santé d'aujourd'hui est le résultat des choix d'hier. Et les décisions prises aujourd'hui façonneront, à leur tour, la démographie médicale de demain. Un exercice complexe, incertain, mais indispensable : c'est précisément le travail engagé depuis quelques semaines, et qui est en train d'aboutir. Depuis plusieurs semaines en effet, de nombreux acteurs planchent sur cette question : combien de places faut-il ouvrir dans notre faculté de médecine, notre faculté d'odontologie, de pharmacie notre école de sage-femmes pour mieux répondre au besoins de santé de la région ? Autour de la table on trouve les conseils territoriaux de santé de chacun de nos 6 départements, les doyens des facultés (médecine, pharmacie, odontologie), la directrice de l'école de sages-femmes, et bien sûr les équipes de l'ARS. C'est une question compliquée, « ce d'autant le ministère ne nous a pas donné de méthode pour faire converger ces besoins avec les capacités de formations de la région », précise Dr Hervé Mignot, président du CTS de l'Indre. « C'est donc une démarche qui se construit empiriquement, et sans certitude que les moyens accordés à la formation seront garantis. »

nous voyons déjà des patients décider de ne prendre leur traitement qu'un jour sur deux pour le faire durer plus longtemps. » La Maison de santé pluridisciplinaire (PSF) dans laquelle exerçait Dr Desdouts s'est elle aussi mobilisée : « Pour éviter que ses patients soient doublement orphelins, nous avons gardé son assistante médicale à plein temps, explique Dr Le Liboux, coordinatrice de la MSP. A l'heure actuelle, nous accueillons toutes les urgences et les malades chroniques. C'est une médecine dégradée, mais avec un interne et un médecin adjoint non thésé, nous nous efforçons de répondre à la demande. »

Mobilisation dans toute la région contre les violences faites aux femmes



En 2024, plus de 270 000 femmes ont été victimes de violences commises par leur conjoint ou ex-conjoint. 107 d'entre elles sont mortes. Ces violences touchent tous les territoires, tous les milieux, tous les âges et elles ont des conséquences à long terme sur ces femmes et leurs enfants. La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité des pouvoirs publics et des acteurs qui les accompagnent. La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, est l'occasion de le rappeler : cet événement suscite un foisonnement d'initiatives dans toute la région. Le 24 novembre, le Contrat local de santé du Pays Vendômois (41) a organisé une soirée célébrant les 50 ans de la loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse : le débat sur l'IVG hier et aujourd'hui et été précédé par la protection

Car évidemment la démographie des professionnels et son adéquation aux besoins des patients dépend du nombre de jeunes qui entrent en formation, mais aussi de très nombreux autres facteurs comme le contenu des métiers eux-mêmes qui se transforment beaucoup. Ne s'intéresser qu'à un nombre de professionnels « *c'est faire fi de la délégation de tâches, de l'arrivée de nouveaux professionnels (les assistants médicaux ou les Infirmiers en pratiques avancées-IPA, par exemple), du développement du numérique et de l'IA...* », souligne Dr Hervé Mignot. Autrement dit, penser l'avenir impose de prendre en compte l'évolution des pratiques, des compétences et des organisations. Enfin, si on forme des jeunes mais qu'ils quittent le territoire et que ces départs ne sont pas compensés par des arrivées, on ne parviendra pas non plus à l'objectif. Il faut donc impérativement continuer de se mobiliser pour renforcer l'attractivité des territoires et celle de leurs dispositifs de formation. Les acteurs de la démocratie sanitaire l'ont souligné au cours des débats : « *il faut universitariser les territoires pour assurer la qualité des enseignements et trouver des terrains de stages, penser à la mobilité et l'hébergement des étudiants, songer à la rémunération des maîtres de stage...* » résume le Dr Mignot. S'achève en tout cas en ce moment une séquence de réflexion intensive sur les besoins de professionnels de santé pour nos territoires demain.

du film documentaire « Il suffit d'écouter les femmes », porté par les témoignages très forts de femmes ayant vécu l'horreur des avortements clandestins.

Dans le Loiret, diverses actions se sont succédé durant tout le mois de novembre, notamment à l'Université d'Orléans, à la cité administrative Coligny, dans des établissements scolaires, des mairies et des Maisons des femmes... Le 27 novembre, le CTS d'Eure-et-Loir organise un colloque consacré aux violences intrafamiliales : « *C'est la deuxième édition de cette manifestation qui devrait réunir 300 professionnels de santé et de l'action sociale, explique Stéphane Viel, directeur du CICAT 28 (Centre d'information et de consultation en alcoologie et toxicomanie) et membre du CTS. Pour l'ancrer dans l'année de la santé mentale, grande cause nationale, nous avons choisi d'aborder la question du psychotrauma lié aux violences intrafamiliales et la façon dont il peut affecter la victime et leurs enfants. Il nous a paru important d'explicitier cette notion de psychotrauma, de sensibiliser les professionnels au repérage et de réfléchir à une meilleure prise en charge au long cours, avec des interventions coordonnées.* » Ce colloque devrait aussi servir de prémisse à la mise en place d'une filière psychotrauma dans le département.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

15 %

C'est la proportion des vaccinations réalisées contre les infections au papillomavirus humain dans les collèges et les établissements médico-sociaux du Centre-Val de Loire durant la campagne 2024-2025. Un chiffre légèrement supérieur à la moyenne nationale qui était de 13 %.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Passage en pré-épidémie pour la bronchiolite pour les moins de 2 ans pour la région Centre-Val de Loire les régions limitrophes entrent en phase épidémique

En semaine 47, la région est passée en phase pré-épidémique pour la bronchiolite chez les jeunes enfants. Cette évolution fait suite à une forte augmentation des passages aux urgences pour ce motif, après plusieurs semaines de stabilité. Les régions Ile de France, Pays de Loire, Normandie et Bretagne passent en situation épidémique. Parallèlement, les données virologiques montrent également une hausse des détections de VRS depuis une semaine.

Plus globalement, pour les infections respiratoires aiguës basses (bronchiolite, COVID, grippe), on observe une légère augmentation de l'activité, particulièrement marquée chez les enfants, tandis qu'elle reste stable chez les adultes. Cette hausse est principalement portée par la bronchiolite, mais également par une légère augmentation de l'activité grippale notamment chez les plus jeunes. On constate un démarrage de l'épidémie de grippe dans plusieurs pays européens, particulièrement chez les enfants de moins de 15 ans.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

1^{er} décembre : s'informer, se protéger et agir contre le VIH

LE DÉPISTAGE
DU VIH
J'EN PARLE
JE ME DÉPISTE

ENSEMBLE FAISONS AVANCER LA LUTTE CONTRE LE VIH.
DÉPISTONS NOUS ET BRISONS LA CHAÎNE DE CONTAMINATION
VIH - TOUTES CONCERNÉES
LABO. CEGIDD, CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE ASSO.
DE NOMBREUX LIEUX-VOUS DÉPISTENT
RETROUVEZ LES SUR MASANSEXUELLE.CVL.FR

LA SANTÉ SEXUELLE
C'EST AUSSI ÇA
MASANSEXUELLE.CVL.FR



Campagne de vaccination grippale et prévention de la bronchiolite : la couverture reste insuffisante



Avec le froid, les virus hivernaux gagnent du terrain. Parmi eux, le VRS, responsable des bronchiolites, et les virus de la grippe. Il est encore temps de protéger les publics prioritaires, notamment les nourrissons grâce à la vaccination, l'immunisation et les gestes barrières. Bronchiolite le 15 novembre, moins de 50 % des enfants nés entre le 1^{er} février et

La Journée mondiale de lutte contre le Sida, le 1^{er} décembre, est l'occasion de rappeler que malgré les immenses avancées thérapeutiques accomplies, l'épidémie n'est pas terminée. Il est désormais possible de vivre avec le VIH, de ne plus le transmettre à ses partenaires (le traitement faisant office de prévention) et de se protéger efficacement grâce au PrEP (en préventif) et au traitement post-exposition. Pour autant, une partie de la population reste insuffisamment informée et certaines personnes découvrent encore trop tardivement leur séropositivité. Les stigmatisations liées à la sérophobie, l'orientation sexuelle, l'isolement social ou le jugement sur les pratiques sexuelles freinent encore l'accès à la prévention, au dépistage et aux soins. De plus, la pratique du chemsex (c'est-à-dire l'usage de substances psychoactives dans un contexte sexuel) expose à des risques élevés d'infections sexuellement transmissibles, de complications physiques, de troubles psychologiques, ainsi qu'à des situations d'addiction ou de surdose. En Centre-Val de Loire, plusieurs événements récents témoignent de la gravité de ces situations et soulignent la nécessité d'une prévention renforcée, non culpabilisante et accessible à tous. L'ARS et le Comité de coordination régionale de la lutte contre le VIH et les infections sexuellement transmissibles (CoReSS) restent mobilisés pour soutenir les actions de réduction des risques et améliorer l'accompagnement des personnes. [Des actions de sensibilisation et de dépistage](#) auront lieu dans toute la région à l'occasion du 1^{er} décembre.

L'ARS s'engage dans la prévention des troubles musculo-squelettiques en ESMS

le 31 août ont reçu du Beyfortus. Deux stratégies médicamenteuses complémentaires sont possibles pour protéger ces jeunes enfants : Pour les nourrissons nés entre le 1^{er} février et le 31 août 2025 : à titre de rattrapage, ils peuvent bénéficier d'une immunisation par anticorps monoclonal Beyfortus® (nirsévimab) ou Synagis® (palivizumab), selon les indications médicales. Pour les nourrissons nés à partir du 1^{er} septembre 2025 : deux stratégies de prévention sont possibles (à choisir par les parents, accompagnés de leur professionnel de santé) : une immunisation par Beyfortus®, administrée à la naissance en maternité, ou une vaccination de la femme enceinte par Abrysvo®, entre la 32^e et la 36^e semaine d'aménorrhée (entre septembre et janvier), afin de protéger le bébé dès sa naissance. Pour les enfants jusqu'à l'âge de 24 mois qui demeurent vulnérables à une infection sévère due au VRS et connaissant leur deuxième saison de circulation du VRS, seuls BEYFORTUS et SYNAGIS sont indiqués. La grippe peut être grave chez les jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes présentant certains facteurs de risque. Fin octobre seulement 15 à 36 % des résidents en EHPAD sans pharmacie intérieure étaient vaccinés, alors que la vaccination antigrippale leur est recommandée. Elle est également recommandée chez toutes les personnes de plus de 65 ans, les femmes enceintes, les personnes avec des facteurs de risque de forme et leur entourage.



Le taux d'accidents du travail et de maladies professionnelles ne cesse d'augmenter dans le secteur médico-social, tout particulièrement dans les établissements pour personnes âgées (PA) ou en situation de handicap (PH). La manutention manuelle lors des transferts de personnes en est souvent la cause. L'amélioration des conditions de travail est un enjeu stratégique pour les ESMS : l'ARS les accompagne dans la prévention des risques professionnels. Les financements affectés par la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) au Fonds de lutte contre la sinistralité pour la période 2025-2027 seront cette année encore abondés par l'ARS via sa dotation régionale limitative.

Les équipements éligibles visent à limiter les ports de charge délétères pour la santé : rails de transfert en H, guidons de transfert, sièges ou lits de douche à roulettes, réglables en hauteur électriquement, chariots motorisés, ouvre-portes automatiques, etc. Ce dispositif s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les financements existants (DRL, fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle-FIPU, CARSAT, Fonds d'intervention régional-FIR) et constitue un levier supplémentaire en faveur de l'amélioration des conditions de travail.

EN PRATIQUE

Calendrier vaccinal : focus sur le zona

Le [calendrier des vaccinations](#) et recommandations vaccinales a été publié par le ministère de la Santé le mois dernier. Depuis mars 2024, la vaccination contre le zona est recommandée chez les adultes immunocompétents de 65 ans et plus ainsi que chez les personnes âgées de 18 ans et plus immunodéprimées (déficit immunitaire primitif ou acquis, traitement immunosuppresseurs) avec le vaccin Shingrix selon un schéma à deux doses espacées de deux mois (M0, M2). Pour ces personnes, ce vaccin est désormais remboursé à 65 % par l'Assurance maladie.

APPELS À PROJETS

Création de 15 pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) en EHPAD

Le numérique, en soutien aux organisations territoriales en santé en Centre-Val de Loire

Création de missions départementales d'expertise et d'information en Communication Alternative et Améliorée

Expérimentation : accès direct des masseurs-kinésithérapeutes en CPTS

AU PROGRAMME

Conférence sur la santé mentale des jeunes à Tours

« Les jeunes, le numérique et la santé mentale » : conférence-débat organisée par la Jeune chambre économique de Tours le **1^{er} décembre** de 18h30 à 21 h à l'Institut de Touraine, à Tours. Inscription [ici](#).

Prévention et dépistage du VIH et des hépatites B et C à Orléans

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, le CAARUD de l'APLÉAT-ACEP organise une action de prévention et de dépistage gratuite du VIH et des hépatites B et C le **1^{er} décembre** de 14h à 17h. Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) Madeleine Brès à Orléans.

Webinaire « Bouger pour aller bien »

Le comité régional olympique et sportif Centre-Val de Loire propose un webinaire « Bouger pour aller bien : l'activité physique, un allié de la santé mentale » le **3 décembre** de 13h30 à 14h30. Avec les interventions de Lætitia Veyron, psychologue et formatrice en PSSM

Journée régionale infirmière sur le bon usage des antibiotiques

Organisée par le Centre régional en antibiothérapie, cette journée aura lieu le **18 décembre** de 14h30 à 18 h au CH Simone Veil de Blois. Programme [ici](#). Inscription [là](#).

Assises des troubles du neurodéveloppement à Blois

Repérer et accompagner les troubles du neurodéveloppement (TND) : assises régionales organisées par la Conférence régionale de santé et d'autonomie (CRSA) le **6 janvier** 2026. Avec la participation d'Etienne Pot, délégué interministériel aux TND. Halle aux grains de Blois.

Vœux de la DG ARS le 12 janvier 2026 à Orléans

Cette année encore, les abonnés de la Lettre Pro sont exclusivement invités aux vœux de la Directrice générale de l'ARS.

(28), Maxime Lherminé et Corentin Martial, enseignants en activité physique adaptée à l'EPSM Georges Daumézon (45). Inscription [ici](#).

Présentation de CAPSule santé mentale

La FRAPS Promotion santé Centre-Val de Loire organise le **4 décembre** de 12 h à 13 h un webinaire de présentation de la nouvelle collection de CAPSule santé consacrée à la santé mentale des adolescents. Pensé pour les professionnels en contact avec des jeunes de 13 à 17 ans, cet outil propose des activités participatives, des supports ludiques, et des repères pédagogiques pour aborder la santé mentale de manière bienveillante, accessible et adaptée. Programme et inscription [ici](#).

Tous nos abonnés et lecteurs pourront s'inscrire via le prochain numéro. Quelle que soit votre activité, votre profession, votre responsabilité dans le système de santé vous êtes le / la bienvenue ! (Inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles). La date à retenir : **lundi 12 janvier 2026**, à Orléans au Lab'O.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Thierry Bourget, 56 ans, directeur du CH Jean Pagès de Luynes

Trois semaines après son arrivée à la direction du centre hospitalier de Luynes (37), un établissement à vocation gériatrique et gériatrique de 316 lits à 12 km de Tours, Thierry Bourget admet qu'il est encore un peu têt pour se projeter dans l'avenir : « *J'ai l'intention de m'inscrire dans la continuité de mes prédécesseurs et du projet d'établissement 2024-2028* », explique-t-il avant d'ajouter que son ambition est d'abord humaine : « *J'ai envie de prendre soin de cet établissement et de ses professionnels qui sont très investis pour assurer au quotidien la qualité des soins et de l'accueil des patients, de leur famille et des aidants.* » Il entend également « *poursuivre le travail d'humanisation et de modernisation de l'établissement, maintenir une dynamique d'activité et promouvoir ses domaines d'expertise, notamment son unité de soins palliatifs et ses filières spécialisées (Unité de vie protégée-UPAD et Unité d'hébergement renforcé-UHR).* » La modernisation, Thierry Bourget connaît bien puisqu'il a eu l'occasion, au cours de sa carrière, de gérer la reconstruction du CH de Bourgoin-Jallieu (38) en tant que directeur des achats, de la logistique et des travaux, puis de participer au lancement du projet de reconstruction du CHU de Rennes, en tant que directeur des achats et de la logistique. Après avoir occupé différentes fonctions (finances et achats) dans des établissements de taille très diverses (CH de Béthune et Bourgoin-Jallieu, CHU de Rennes et Dijon), il s'est vu proposer en 2022 de prendre la direction par intérim des CH de Sémur-en-Auxois et de Haute-Côte d'Or : « *Malgré toutes les difficultés qu'on peut rencontrer dans de petits établissements ruraux, j'ai beaucoup aimé et beaucoup appris.* » Si bien que quand cette mission s'est achevée, Thierry Bourget a eu envie de renouveler l'expérience au CH de Luynes, « *un hôpital à taille*

humaine, ancré dans son territoire, avec de véritables enjeux de santé publique. » Comme le CH de Béthune où il a débuté à sa sortie de l'École des hautes études de santé publique. La boucle est bouclée.

ON SE FORME

Aider les femmes victimes de violences conjugales à prendre un nouveau départ

Le Pack nouveau départ (PND) est un dispositif de détection, de prise en charge et d'accompagnement dans la durée des femmes victimes de violences conjugales qui, faute de solutions, font en moyenne sept allers-retours auprès de leur conjoint violent avant de réussir à partir. Après avoir été expérimenté dans cinq départements, il est aujourd'hui déployé dans sept autres, dont le Loiret. La détection des situations à risques et la coordination des différents intervenants nécessaires pour gérer ce nouveau départ (logement, scolarisation des enfants, reprise d'une activité professionnelle, suivi médical de la victime et de ses enfants) sont des étapes clés de ce nouveau départ. Les rôles de référent et de détecteur seront présentés lors d'un webinaire le 11 décembre à 14 h. Au programme :

Rappel des objectifs du Pack nouveau départ : Vanessa Kerampran, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité et Grichka Redjala, chargé de mission « Pack nouveau départ et Aide universelle d'urgence » à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ;
Présentation de l'équipe projet : Hélène Le Gac (Caisse d'allocations familiales), Caroline Bourgeois (MSA), Samantha Girault (Conseil départemental) et Vanessa Kerampran ;
Présentation des rôles de détecteur et de référent ; Présentation de la procédure et des fiches engagement ; Questions liées aux données personnelles. Échanges avec les participants.
Connexion [ici](#).

LA SANTÉ RECRUTE



Chef de projet Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

Fondé de pouvoir de l'agence comptable H/F

Responsable du pôle parcours prévention, sanitaire et médico-social H/F

Responsable de l'unité données de santé H/F

**S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire**

**Consulter les Lettres
Pro précédentes**

**Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...**



La Lettre Pro - 90 du 28 novembre 2025
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)